

PRÉFET DE HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Sandrine STOESEL
04 50 33 61 13
pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le jeudi 14 mars 2013

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à messieurs les sous-préfets)

CIRCULAIRE

Objet : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

J'ai l'honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le mardi 19 mars 2013.

Vous trouverez en pièce jointe le message que le ministre délégué adresse au monde combattant.

Le préfet,



Georges-François LECLERC

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
19 mars 2013

Message de Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants

Le 6 décembre 2012 fut adoptée la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

C'est le 19 mars que fut adopté le cessez-le-feu de l'un des conflits les plus douloureux de l'histoire de notre pays.

Ce jour-là, certains se dirent « c'est fini », d'autres connurent le désarroi. Des jeunes Français évitèrent la mobilisation, d'autres commencèrent à entrevoir un retour dans leur famille.

Mais ce jour de soulagement pour beaucoup, de tristesse pour d'autres, ne signa pas la fin des drames et des horreurs. La France n'oublie pas les hommes, femmes, enfants, dont le destin fut bouleversé après cette date.

Aujourd'hui, la France rend hommage à toutes les victimes. A ces jeunes engagés ou appelés, projetés brutalement dans la guerre. Beaucoup y perdirent la vie. Les autres en revinrent marqués, dans leur chair et plus encore dans leur esprit.

La France rend également hommage aux victimes civiles. Nous disons la tristesse de la Nation qui en ce jour pleure ses morts. L'Etat est, et restera, aux côtés des victimes et de leur famille.

Plus de 50 ans après la fin de cette guerre, c'est désormais une mémoire apaisée qui doit être recherchée. Respect, solidarité, rassemblement, telle est la perspective dans laquelle doivent se placer les acteurs et témoins de cette période, et l'ensemble des Français avec eux.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui s'inscrit dans cette perspective. Elle permet d'avancer dans le travail de mémoire. Elle encourage la transmission à l'égard des jeunes, qui seront demain les porteurs de notre mémoire réconciliée, entre Français d'abord, entre Français et Algériens également.

Pour que l'avenir soit celui de la réconciliation et de la paix, rendons hommage aux victimes. Nous ne les oublions pas.

Kader Arif.